

Risque levage Responsabilités et rôle de l'employeur

FORMACODE : 42817

OBJECTIFS

Intégrer dans sa démarche de prévention, ses obligations et responsabilités en tant qu'employeur et délégataire concernant la conduite en sécurité des engins de levage et de manutention.
Appliquer dans son établissement, le dispositif CACES.
Mettre en adéquation la formation du dispositif CACES avec les interventions réalisées.

PARTICIPANTS

Employeurs.
Responsables Ressources Humaines.
Responsables sécurité.
Maîtres d'ouvrage.
Gestionnaires de patrimoine.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

MÉTHODES ET MOYENS

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Présentation illustrée de nombreux exemples et études de cas.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard.
- > **Moyens humains**
Formateur Testeur CACES® certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

- > **Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.**
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > **Contexte réglementaire**
Le Code du travail • La réglementation
- > **La prévention des risques**
Les conditions d'utilisation des engins de levage et de manutention et accessoires complémentaires • La prévention des accidents lors de l'utilisation de ces équipements • Le balisage et les démarches nécessaires à l'obtention des arrêtés de voirie selon l'équipement • Impact sur le Document Unique et le plan de prévention • L'aptitude médicale pour intervenir en espaces confinés et utiliser les équipements de sécurité à mettre en œuvre

> **Les enjeux et les objectifs du CACES**

Que représente le CACES • Les engins concernés par le CACES et les différentes Recommandations de la CNAMTS • Différences entre l'autorisation de conduite et le CACES • Les conditions de remise du CACES et présentation des lieux et instructions à transmettre au salarié • Situation particulière du salarié intérimaire et d'entreprises extérieures

> **La formation des équipes intervenantes**

L'organisme de formation et l'organisme Testeur • Le Formateur et le Testeur CACES • Les prérequis de formation • Le contenu des formations • Les conditions du contrôle des connaissances

> **Études de cas**

Construction de scénarios d'organisation pour différents types d'opérations • Identification des tâches et formations requises associées aux différentes populations d'un établissement

MODALITÉS

Durée : 0,5 jour.

Prix : nous consulter.